

DEC23003DAJ

Décision du 9 janvier 2023 portant renouvellement du mandat de M. Gilles LAFERTE en qualité de Chef de Département adjoint du Département ECOSOCIO

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 21 octobre 2020 (JO du 22 octobre 2020) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN, en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 21 novembre 2018 portant nomination de M. Gilles LAFERTE, en qualité de Chef de Département adjoint du Département ECOSOCIO pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} janvier 2019,

Vu la décision du 1^{er} janvier 2020 (note de service n°2020-03) modifiée fixant la liste et les missions des départements de recherche de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 31 mai 2021 portant nomination de M. Pierre DUPRAZ, en qualité de Chef du Département ECOSOCIO pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} juin 2021,

Décide :

Article 1 :

A compter du 1^{er} janvier 2023, M. Gilles LAFERTE, Directeur de recherche de 2nde classe, est renouvelé dans ses fonctions de Chef de Département adjoint du Département ECOSOCIO pour une durée de quatre ans.

Fait à Paris, le 9 janvier 2023

Le Président de l'Institut national de recherche pour
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

